

Société SCI 2PR

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

Conforme à l'original

RCMcf Patrick

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	9 et 10
- Liasses 2033-A à 2033-F	11 à 16

M3C

11 GRAND RUE

68720 ILLFURTH

0389254219

Société SCI 2PR

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

COMPTES ANNUELS

M3C

11 GRAND RUE

68720 ILLFURTH

0389254219

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	39 750		39 750	39 750		
	Constructions	247 022	64 915	182 107	198 584	16 477	8.30
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		286 772	64 915	221 857	238 334	16 477	6.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	8 324		8 324	5 615	2 709	48.25
	Charges constatées d'avance (3)	600		600		600	
Total III		8 925		8 925	5 615	3 309	58.94
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		295 697	64 915	230 782	243 949	13 168	5.40

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		500		500		
	Réserves						
	Réserve légale		50			50	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		1 407			1 407	
	Report à nouveau		4 153		4 153		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		24		1 457	1 433	98.38
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I		2 173		2 196	24	1.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		230 324		243 230	12 906	5.31
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses		1 980		2 315	335	14.47
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		650		600	50	8.33
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		232 954		246 145	13 191	5.36
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		230 782		243 949	13 168	5.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

15 69315 822

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202312			Exercice N-131/12/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	26 975		26 975	27 172		197	0.72
Chiffre d'affaires NET	26 975		26 975	27 172		197	0.72
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 456	1 465		9	0.60
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			28 431	28 637		206	0.72
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 393	6 123		1 271	20.76
Impôts, taxes et versements assimilés			1 689	1 578		111	7.03
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 477	16 477			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			25 559	24 178		1 382	5.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 872	4 459		1 587	35.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 848		3 002		154	5.13
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 848		3 002		154	5.13
2. Résultat financier (V-VI)	2 848		3 002		154	5.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24		1 457		1 433	98.38
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	28 431		28 637		206	0.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 407		27 179		1 228	4.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	24		1 457		1 433	98.38

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
TERRAINS	39 750.00	39 750.00		
21100000 TERRAIN	39 750.00	39 750.00		
CONSTRUCTIONS	182 107.00	198 584.00	16 477.00	8.30
21300000 CONSTRUCTIONS	247 022.00	247 022.00		
28130000 AMORT CONSTRUCTIONS	64 915.00	48 438.00	16 477.00	34.02
Total II	221 857.00	238 334.00	16 477.00	6.91
DISPONIBILITES	8 324.16	5 615.05	2 709.11	48.25
51200000 CREDIT MUTUEL	8 324.16	5 615.05	2 709.11	48.25
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	600.38		600.38	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	600.38		600.38	
Total III	8 924.54	5 615.05	3 309.49	58.94
TOTAL GENERAL	230 781.54	243 949.05	13 167.51	5.40

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL	500.00	500.00		
10100000 CAPITAL	500.00	500.00		
RESERVE LEGALE	50.00		50.00	
10610000 RESERVE LEGALE	50.00		50.00	
AUTRES RESERVES	1 407.13		1 407.13	
10680000 AUTRES RESERVES	1 407.13		1 407.13	
REPORT A NOUVEAU	4 153.49	4 153.49		
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	4 153.49	4 153.49		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	23.66	1 457.13	1 433.47	98.38
Total I	2 172.70	2 196.36	23.66	1.08
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	230 324.15	243 230.32	12 906.17	5.31
16400000 EMPRUNT CMDP	230 324.15	243 230.32	12 906.17	5.31
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 980.09	2 315.09	335.00	14.47
16500000 CAUTIONNEMENTS RECUS	1 466.00	1 801.00	335.00	18.60
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIE	514.09	514.09		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	650.00	600.00	50.00	8.33
40810000 FACTURES FOURNISSEURS NON PARV	650.00	600.00	50.00	8.33
Total IV	232 954.24	246 145.41	13 191.17	5.36
TOTAL GENERAL	230 781.54	243 949.05	13 167.51	5.40

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	26 974.81	27 171.54	196.73	0.72
70600000 LOYERS	26 974.81	27 171.54	196.73	0.72
Chiffre d'affaires NET	26 974.81	27 171.54	196.73	0.72
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	1 456.17	1 465.00	8.83	0.60
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	1 456.17	1 465.00	8.83	0.60
Total des Produits d'exploitation	28 430.98	28 636.54	205.56	0.72
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	7 393.41	6 122.61	1 270.80	20.76
60610100 ELECTRICITE	346.70	295.49	51.21	17.33
60610300 EAU	975.59	900.35	75.24	8.36
61560000 MAINTENANCE	2 167.80	1 639.30	528.50	32.24
61611000 ASSURANCE AXA	560.73	514.09	46.64	9.07
61611200 ASSURANCE PRET 00020603002 CCM	707.19	697.12	10.07	1.44
62260100 HONORAIRES / GESTIONS LOYERS	1 826.06	1 437.13	388.93	27.06
62261000 HONORAIRES COMPTABLE	680.00	600.00	80.00	13.33
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	45.01		45.01	
62700000 FRAIS BANCAIRES	84.33	39.13	45.20	115.51
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 689.00	1 578.00	111.00	7.03
63512000 TAXES FONCIERES	1 689.00	1 578.00	111.00	7.03
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	16 477.00	16 477.00		
68112000 DOTAT. AUX AMORT. DES IMMOB. C	16 477.00	16 477.00		
Total des Charges d'exploitation	25 559.41	24 177.61	1 381.80	5.72
Résultat d'exploitation	2 871.57	4 458.93	1 587.36	35.60
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 847.91	3 001.80	153.89	5.13
66110000 INTERETS PRET 00020603002 CCM	2 847.91	3 001.80	153.89	5.13
Total des Charges financières	2 847.91	3 001.80	153.89	5.13
Résultat financier	2 847.91	3 001.80	153.89	5.13
Résultat courant avant impôts	23.66	1 457.13	1 433.47	98.38
Total des produits	28 430.98	28 636.54	205.56	0.72
Total des charges	28 407.32	27 179.41	1 227.91	4.52
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	23.66	1 457.13	1 433.47	98.38

Société SCI 2PR

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

DOSSIER FISCAL

M3C

11 GRAND RUE

68720 ILLFURTH

0389254219

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
Société SCI 2PR				13 RUE DES VERGERS	
SIRET	8	7	8	9	3
	9	1	7	2	0
	0	0	0	1	0
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	LOCATION BIENS IMMOBILIERS			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
M 3 C 11 GRAND RUE 68720 ILLFURTH Tél: 0389254219				Tél:			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date:	02/05/2024	Lieu:	GALFINGUE
				Qualité et nom du signataire:		Gérant	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature		REMY PATRICK	
Examen de conformité fiscale (ECF)							

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a						payées par un établissement chargé du service des titres					b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)															c											
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															d											
Montant des distributions															e											
autres que celles visées en (a),															f											
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)															g											
															h											
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)															i											
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															j											
Montant des revenus répartis (5)															Total (a à h)											
J										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants					Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																			
					Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :																			
							à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les															
1					2		3		4		Indemnités forfaitaires.		Rembour-sements.		Indemnités forfaitaires.		Rembour-sements.									
K										DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																										
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																
REMUNERATIONS																										
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																										
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																										
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À										0 %					15 %					19 %						
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																										
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice																										
MVLT réalisée au cours de l'exercice																										
MVLT restant à reporter																										
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS																
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																										

Désignation de l'entreprise										Société SCI 2PR										Néant		*																																					
Adresse de l'entreprise										13 RUE DES VERGERS										68990 GALFINGUE																																							
Numéro SIRET *										87893917200010										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										12									
																				Exercice N clos le										31122023										Exercice N-1 clos le										31122022									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																																																			
		Autres *		014				016																																																			
	Immobilitisations corporelles *		028		286 772		030		64 915		221 857		238 334																																														
	Immobilitisations financières * (1)		040				042																																																				
	Total I (5)		044		286 772		048		64 915		221 857		238 334																																														
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																				
	Marchandises *		060				062																																																				
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068				070																																																			
		Autres * (3)		072				074																																																			
	Valeurs mobilières de placement		080				082																																																				
	Disponibilités		084		8 324		086		8 324		5 615																																																
	Charges constatées d'avance *		092		600		094		600																																																		
	Total II		096		8 925		098		8 925		5 615																																																
	Total général (I+II)		110		295 697		112		64 915		230 782		243 949																																														
	PASSIF										Exercice N										Exercice N-1																																						
											NET										NET																																						
										1										2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		500		500																																																				
	Ecart de réévaluation		124																																																								
	Réserve légale		126		50																																																						
	Réserves réglementées*		130																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131				132		1 407																																																		
	Report à nouveau		134		(4 153)		(4 153)																																																				
	Résultat de l'exercice		136		24		1 457																																																				
	Subventions d'investissement		137																																																								
	Provisions réglementées		140																																																								
	Total I		142		(2 173)		(2 196)																																																				
Provisions pour risques et charges		154																																																									
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		231 790		245 031																																																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés		166		650		600																																																				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169				172																																																				
	Comptes courants d'associés		173		514		514																																																				
	Autres dettes		175																																																								
	Produits constatés d'avance		174																																																								
Total III		176		232 954		246 145																																																					
Total général (I + II + III)		180		230 782		243 949																																																					
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)	Dont dettes à plus d'un an		195		217 261																																														
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																																																
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199				(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : Société SCI 2PR													Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice												
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420	39 750	422		424		426	39 750	39 750				
	Constructions	430	247 022	432		434		436	247 022	247 022				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490	286 772	492		494		496	286 772	286 772				
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520	48 438	522	16 477	524		526	64 915					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL		570	48 438	572	16 477	574		576	64 915					
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5								
		6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595							
TOTAL					596	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société SCI 2PR

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983	24
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	2 696	Déficits reportables		984	2 673
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	2 673

III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)						380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : Société SCI 2PR				Néant		☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024		160			
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Ce grid Quadr

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 7 8 9 3 9 1 7 2 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SCI 2PR

ADRESSE (voie) 13 RUE DES VERGERS

CODE POSTAL 68990 VILLE GALFINGUE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille REMY Prénom(s) PATRICK

Nom d'usage % de détention 50.20 Nb de parts ou actions 251

Naissance : Date 280671 N° Département 90 Commune BELFORT Pays FR

Adresse : N° 13 Voie RUE DES VERGERS

Code postal 68990 Commune GALFINGUE Pays France

Titre (2) Mme Nom de famille RAUB Prénom(s) PEGGY

Nom d'usage % de détention 49.80 Nb de parts ou actions 249

Naissance : Date 040978 N° Département 68 Commune MULHOUSE Pays FR

Adresse : N° 13 Voie RUE DES VERGERS

Code postal 68990 Commune GALFINGUE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Société SCI 2PR

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

Conforme à l'original

RCMcf Patrick

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	9 et 10
- Liasses 2033-A à 2033-F	11 à 16

M3C

11 GRAND RUE

68720 ILLFURTH

0389254219

Société SCI 2PR

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

COMPTES ANNUELS

M3C

11 GRAND RUE

68720 ILLFURTH

0389254219

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	39 750		39 750	39 750		
	Constructions	247 022	64 915	182 107	198 584	16 477	8.30
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	286 772	64 915	221 857	238 334	16 477	6.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	8 324		8 324	5 615	2 709	48.25
	Charges constatées d'avance (3)	600		600		600	
	Total III	8 925		8 925	5 615	3 309	58.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	295 697	64 915	230 782	243 949	13 168	5.40

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		500		500		
	Réserves						
	Réserve légale		50			50	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		1 407			1 407	
	Report à nouveau		4 153		4 153		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		24		1 457	1 433	98.38
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I		2 173		2 196	24	1.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		230 324		243 230	12 906	5.31
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses		1 980		2 315	335	14.47
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		650		600	50	8.33
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		232 954		246 145	13 191	5.36
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		230 782		243 949	13 168	5.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

15 69315 822

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	26 975		26 975	27 172		197	0.72
Chiffre d'affaires NET	26 975		26 975	27 172		197	0.72
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 456	1 465		9	0.60
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			28 431	28 637		206	0.72
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 393	6 123		1 271	20.76
Impôts, taxes et versements assimilés			1 689	1 578		111	7.03
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 477	16 477			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			25 559	24 178		1 382	5.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 872	4 459		1 587	35.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 848		3 002		154	5.13
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 848		3 002		154	5.13
2. Résultat financier (V-VI)	2 848		3 002		154	5.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24		1 457		1 433	98.38
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	28 431		28 637		206	0.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 407		27 179		1 228	4.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	24		1 457		1 433	98.38

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
TERRAINS	39 750.00	39 750.00		
21100000 TERRAIN	39 750.00	39 750.00		
CONSTRUCTIONS	182 107.00	198 584.00	16 477.00	8.30
21300000 CONSTRUCTIONS	247 022.00	247 022.00		
28130000 AMORT CONSTRUCTIONS	64 915.00	48 438.00	16 477.00	34.02
Total II	221 857.00	238 334.00	16 477.00	6.91
DISPONIBILITES	8 324.16	5 615.05	2 709.11	48.25
51200000 CREDIT MUTUEL	8 324.16	5 615.05	2 709.11	48.25
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	600.38		600.38	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	600.38		600.38	
Total III	8 924.54	5 615.05	3 309.49	58.94
TOTAL GENERAL	230 781.54	243 949.05	13 167.51	5.40

DETAIL BILAN PASSIF	
---------------------	--

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL	500.00	500.00		
10100000 CAPITAL	500.00	500.00		
RESERVE LEGALE	50.00		50.00	
10610000 RESERVE LEGALE	50.00		50.00	
AUTRES RESERVES	1 407.13		1 407.13	
10680000 AUTRES RESERVES	1 407.13		1 407.13	
REPORT A NOUVEAU	4 153.49	4 153.49		
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	4 153.49	4 153.49		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	23.66	1 457.13	1 433.47	98.38
Total I	2 172.70	2 196.36	23.66	1.08
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	230 324.15	243 230.32	12 906.17	5.31
16400000 EMPRUNT CMDP	230 324.15	243 230.32	12 906.17	5.31
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 980.09	2 315.09	335.00	14.47
16500000 CAUTIONNEMENTS RECUS	1 466.00	1 801.00	335.00	18.60
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIE	514.09	514.09		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	650.00	600.00	50.00	8.33
40810000 FACTURES FOURNISSEURS NON PARV	650.00	600.00	50.00	8.33
Total IV	232 954.24	246 145.41	13 191.17	5.36
TOTAL GENERAL	230 781.54	243 949.05	13 167.51	5.40

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	26 974.81	27 171.54	196.73	0.72
70600000 LOYERS	26 974.81	27 171.54	196.73	0.72
Chiffre d'affaires NET	26 974.81	27 171.54	196.73	0.72
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	1 456.17	1 465.00	8.83	0.60
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	1 456.17	1 465.00	8.83	0.60
Total des Produits d'exploitation	28 430.98	28 636.54	205.56	0.72
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	7 393.41	6 122.61	1 270.80	20.76
60610100 ELECTRICITE	346.70	295.49	51.21	17.33
60610300 EAU	975.59	900.35	75.24	8.36
61560000 MAINTENANCE	2 167.80	1 639.30	528.50	32.24
61611000 ASSURANCE AXA	560.73	514.09	46.64	9.07
61611200 ASSURANCE PRET 00020603002 CCM	707.19	697.12	10.07	1.44
62260100 HONORAIRES / GESTIONS LOYERS	1 826.06	1 437.13	388.93	27.06
62261000 HONORAIRES COMPTABLE	680.00	600.00	80.00	13.33
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	45.01		45.01	
62700000 FRAIS BANCAIRES	84.33	39.13	45.20	115.51
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 689.00	1 578.00	111.00	7.03
63512000 TAXES FONCIERES	1 689.00	1 578.00	111.00	7.03
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	16 477.00	16 477.00		
68112000 DOTAT. AUX AMORT. DES IMMOB. C	16 477.00	16 477.00		
Total des Charges d'exploitation	25 559.41	24 177.61	1 381.80	5.72
Résultat d'exploitation	2 871.57	4 458.93	1 587.36	35.60
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 847.91	3 001.80	153.89	5.13
66110000 INTERETS PRET 00020603002 CCM	2 847.91	3 001.80	153.89	5.13
Total des Charges financières	2 847.91	3 001.80	153.89	5.13
Résultat financier	2 847.91	3 001.80	153.89	5.13
Résultat courant avant impôts	23.66	1 457.13	1 433.47	98.38
Total des produits	28 430.98	28 636.54	205.56	0.72
Total des charges	28 407.32	27 179.41	1 227.91	4.52
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	23.66	1 457.13	1 433.47	98.38

Société SCI 2PR

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

DOSSIER FISCAL

M3C

11 GRAND RUE

68720 ILLFURTH

0389254219

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
Société SCI 2PR				13 RUE DES VERGERS	
SIRET	8	7	8	9	3
	9	1	7	2	0
	0	0	0	1	0
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	LOCATION BIENS IMMOBILIERS			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
M 3 C 11 GRAND RUE 68720 ILLFURTH Tél: 0389254219				Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: 02/05/2024	Lieu GALFINGUE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Qualité et nom du signataire:	Gérant
				Signature	REMY PATRICK
Examen de conformité fiscale (ECF)					

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)				payées par la société elle-même				a						payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)												c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées												d									
Montant des distributions												e									
autres que celles visées en (a),												f									
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)												g									
												h									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)												i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI												j									
Montant des revenus répartis (5)												Total (a à h)									
J										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.															
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :															
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les											
1				2		3		4		Indemnités forfaitaires.		Rembour-sements.		Indemnités forfaitaires.		Rembour-sements.					
										5		6		7		8					
K										DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																					
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS																					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																					
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À										0 %			15 %			19 %					
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																					
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice																					
MVLT réalisée au cours de l'exercice																					
MVLT restant à reporter																					
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																					
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																					

Désignation de l'entreprise

Société SCI 2PR

Néant

*

Adresse de l'entreprise

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

Número SIRET *

87893917200010

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				31122023		31122022			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012					
		Autres *	014	016					
	Immobilitisations corporelles *		028	286 772	030	64 915	221 857	238 334	
	Immobilitisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	286 772	048	64 915	221 857	238 334	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052					
	Marchandises *		060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070					
		Autres * (3)	072	074					
	Valeurs mobilières de placement		080	082					
	Disponibilités		084	8 324	086		8 324	5 615	
	Charges constatées d'avance *		092	600	094		600		
	Total II		096	8 925	098		8 925	5 615	
	Total général (I+II)		110	295 697	112	64 915	230 782	243 949	
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		500	500		
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126		50			
	Réserves réglementées*			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		1 407			
	Report à nouveau			134	(4 153)	(4 153)			
	Résultat de l'exercice			136		24	1 457		
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142	(2 173)	(2 196)			
DÉTTES (4)	Provisions pour risques et charges			154					
	Emprunts et dettes assimilées			156	231 790	245 031			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	650	600			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169					
	Comptes courants d'associés			173	514	514			
	Autres dettes			175					
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176	232 954	246 145			
	Total général (I + II + III)			180	230 782	243 949			
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	217 261		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 101969 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

M3C

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cedric Quadin

Désignation de l'entreprise													Néant		*																
A - RÉSULTAT COMPTABLE													Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le												
													13	1	1	2	2	0	2	3	13	1	1	2	2	0	2	2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *														209				210												
	Production vendue	{		biens		dont export et livraisons intracommunautaires		{		215				214																	
										217				218	26 975						27 172										
										Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222									
	Production immobilisée *																224														
	Subventions d'exploitation reçues																226														
	Autres produits																230	1 456						1 465							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																232	28 431						28 637							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																234														
	Variation de stock (marchandises) *																236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																240														
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)																242	7 393						6 123							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243																244	1 689						1 578							
	Rémunérations du personnel *																250														
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																252														
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255																254	16 477						16 477							
	Dotations aux provisions																256														
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				}			}			262																
					dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																								
Total des charges d'exploitation (II)																	264	25 559						24 178							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																	270	2 872						4 459							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)																280														
	Produits exceptionnels (IV)																290														
	Charges financières (V)																294	2 848						3 002							
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				}			}			300																
					dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																								
Impôts sur les bénéfices * (VII)																306															
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																	310	24						1 457							
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2														312	24						314							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																318														
	Provisions non déductibles *																322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																324														
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330																				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)				249			251																			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																999														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																997														
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986			Zone franche urbaine (44 octies A)		987			Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies)		127			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138			342										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981			Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991																		
	Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345			Investissements et souscriptions outre-mer		344			Créance due au report en arrière du déficit		346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992			350										
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G										Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993																		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS													Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	24						354									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																356														
	Déficits antérieurs reportables : *2.....6.9.6 ont imputés sur le résultat :																360							24							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS													Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0						372									

Désignation de l'entreprise : Société SCI 2PR													Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420	39 750	422		424		426	39 750	39 750				
	Constructions	430	247 022	432		434		436	247 022	247 022				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490	286 772	492		494		496	286 772	286 772				
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial			495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520	48 438	522	16 477	524		526	64 915					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL			570	48 438	572	16 477	574		576	64 915				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5									
	6	7	8	9	10									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL					596	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société SCI 2PR

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II	DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	2 696	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		
				Déficits reportables	984 2 673
				Déficits de l'exercice	860
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870 2 673

III	DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)						380
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326
N° du centre de gestion agréé						388
Montant de la TVA collectée						374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397

5

Désignation de l'entreprise : Société SCI 2PR					Néant		☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023			et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					376			
dont apprentis					657			
dont handicapés					651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					105			
TOTAL 1					106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					143			
Subventions d'exploitation reçues					113			
Variation positive des stocks					111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					153			
TOTAL 2					144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					121			
Variation négative des stocks					145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					150			
TOTAL 3					152			
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée					(total 1 + total 2 - total 3)	137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022		Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					026			
Période de référence			024		160			
Date de cessation					186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.								
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

Cegid Quadra

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 7 8 9 3 9 1 7 2 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SCI 2PR

ADRESSE (voie) 13 RUE DES VERGERS

CODE POSTAL 68990 VILLE GALFINGUE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille REMY Prénom(s) PATRICK

Nom d'usage % de détention 50.20 Nb de parts ou actions 251

Naissance : Date 280671 N° Département 90 Commune BELFORT Pays FR

Adresse : N° 13 Voie RUE DES VERGERS

Code postal 68990 Commune GALFINGUE Pays France

Titre (2) Mme Nom de famille RAUB Prénom(s) PEGGY

Nom d'usage % de détention 49.80 Nb de parts ou actions 249

Naissance : Date 040978 N° Département 68 Commune MULHOUSE Pays FR

Adresse : N° 13 Voie RUE DES VERGERS

Code postal 68990 Commune GALFINGUE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Société 2PR

Société civile immobilière

Au capital de 500 euros

Siège : 13 rue des vergers 68990 Galfingue

RCS n°878 939 172 RCS Mulhouse

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 juin 2024

L'an deux milles vingt quatre

Et le vingt et un juin

A 15 heures

Les associés de la société civile immobilière 2PR se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le gérant.

M. REMY Patrick préside la séance en sa qualité de gérant.

Sont présents les associés :

Madame RAUB Peggy

Les associés présents sont propriétaires de :

M REMY Patrick, Propriétaire de 251 parts sociales, Mme RAUB Peggy, Propriétaire de 249 parts sociales.

Soit un total de 500 parts sociales.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 juin 2024

1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société civile immobilière 2PR, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2023.

2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société 2PR, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé.

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

Les comptes annuels, son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2023, le texte des résolutions proposées aux associés.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société 2PR.

La discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution suivante :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2023, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'il lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice au compte report à nouveau débiteur la somme de 24 euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. REMY Patrick



Mme RAUB Peggy

